

# CRITERIUM DEPARTEMENTAL RUNNING

## REGLEMENT

**Organisation** : CDR 87 (Commission Départementale Running 87 - FFA) Avec le soutien de la ville candidate (La Ville de Chalus) et le club FFA (ROC Athlé)

### **Participation et Inscription :**

Manifestation ouverte à tous Licenciés FFA et non-licenciés du département de la Hte-Vienne et autres ...

L'inscription sera gratuite pour tous les licenciés FFA (compétition ou running) et de 3 € pour tous les non licenciés Sous condition de présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un à la date de la manifestation (le 06 juillet 2024) ou une attestation PPS (Parcours de Prévention Santé) de moins de 3 mois

Courses ouvertes à partir de la catégorie cadets/cadettes (U18)

Les inscriptions devront être envoyées de préférence par e-mail à [laurent.lasvergnas@wanadoo.fr](mailto:laurent.lasvergnas@wanadoo.fr)

Il y aura toujours la possibilité de s'inscrire sur place.

### **Programme:**

20h00 Féminine et Masters 3 + masculins 6000m – 21h masculins (CA JU ES SE MA) 6000m – 22h00 relais mixte 4 x 1700 m (2 hommes + 2 femmes) ou (4 hommes mais avec au moins 2 masters M3+) à partir de la catégorie cadets/cadettes

Il y aura la possibilité de participer aussi bien à une course + le relais ou uniquement à une seule épreuve

La constitution des équipes relais pourra être faite sur place avant 21h55, un lot de 4 dossards « spécifique relais » sera mis à disposition de chaque équipe.

Les dossards devront être épinglés sur l'avant du maillot (la ceinture porte-dossards sera interdite)

### **Résultats et Récompense :**

Les classements seront gérés par « logica » et seront disponibles sur le site de la FFA

Seul les tops 5 au scratch de chaque course seront récompensés féminins, masculins et masters 3+ ainsi que le premier de chaque catégorie podium compris

### **Challenge CDR87**

Cette manifestation comptera pour le challenge CDR87 (cadets et plus) Il y aura 50 points dégressifs attribués sur chacune des 3 courses (masters 3+ masculins, féminines, masculins de cadets à masters 2) et 35 points minimum dégressifs pour la course en relais mixte) avec un

bonus de 3 pts pour les premiers des chaque catégorie et un minimum de 5 pts pour chaque arrivant licencié FFA sur les 2 courses en lignes.

### **Assurance**

Les organisateurs affiliés FFA sont couverts par une assurance responsabilité civile auprès de "l'AIAC". Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

### **Secours et Sécurité**

L'organisation a souscrit une convention avec un organisme de secouristes agréé "les secouristes de la Croix Blanche 87"

La zone du circuit sera totalement fermée à la circulation, un arrêté de circulation et de stationnement sera délivré par la mairie de Chalus

Les vélos accompagnateurs ne seront pas autorisés

### **Animation**

L'animation de la manifestation sera assurée par un speaker et une sonorisation.

### **Annulation**

En cas de force majeure, catastrophe naturelle, arrêté préfectoral, requête de l'autorité administrative ou de tout autre motif indépendant de la volonté des organisateurs ou de toute autre circonstance susceptible de mettre en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve, ou d'y mettre fin à tout instant, sans que les concurrents puissent prétendre un quelconque remboursement ou versement d'indemnité.

### **Protection de l'environnement**

Tout abandon de matériel, tout jet de déchet, hors des lieux prévus à cet effet entraînera la mise hors-course du coureur fautif.

### **Intendances**

Il y aura la possibilité de se restaurer sur place avec la participation d'une association Chalusienne, les commerçants restaurateurs locaux

### **Droit à l'image**

De par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à image et autorise les organisateurs ainsi que ses ayants-droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée illimitée, dans le monde entier.

**Du fait de son engagement, le concurrent reconnaît avoir pris connaissance et accepté le présent règlement.**